

RAPPORTEUR : Monsieur Alain GUIMARD

OBJET : Attribution de subvention pour les rencontres d'affaires Résalia Industrie 2012 du 29 novembre 2012 et participation à cette manifestation inter-entreprises

Mesdames, Messieurs,

Pour la deuxième fois, le GIC (Groupement Interprofessionnel du Châtelleraudais), la CCI de la Vienne et la CCI de Touraine organisent une manifestation de rencontres d'affaires entre des dirigeants d'entreprises des départements de la Vienne et de l'Indre et Loire, Résalia.

Grâce à l'implication du GIC dans ce projet, cette manifestation aura lieu à Châtelleraut le 29 novembre 2012 après-midi. La communauté d'agglomération du pays châtelleraudais mettra à disposition la salle de l'Angelarde pour l'occasion.

L'objectif des organisateurs est de réunir 200 entreprises, dont une majorité du secteur industriel et / ou du secteur des services à l'industrie. Chaque entreprise pourra organiser des rendez-vous d'affaires avec d'autres participants. Elles seront représentées par les décideurs, à l'exception des grands donneurs d'ordre et des collectivités, pour lesquels les acheteurs seront acceptés.

Le budget prévisionnel pour l'organisation de la rencontre est de 35 000 €.

Dans ce cadre, le GIC a sollicité la CAPC, en qualité de partenaire, pour subventionner cette manifestation. La CAPC sera aussi présentée par le biais d'un stand durant ces rencontres.

* * * * *

VU l'article 3 alinéa 1.1.1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence actions de développement économique d'intérêt communautaire,

VU la délibération n°2 du conseil de communauté du 1er février 2010, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la demande de subvention du GIC en date du 14 juin 2012,

CONSIDERANT les multiples intérêts pour la CAPC :

- Rencontres informelles avec les entreprises participantes de la Vienne et de Touraine sur un stand dédié à l'Agglomération tout l'après-midi,
- Promotion de l'offre d'accueil du châtelleraudais aux entreprises extérieures au territoire,
- Présentation sur le stand de la stratégie économique de la communauté

Délibération du bureau prise par délégation

du 22 octobre 2012

n° 1

page 2/2

d'agglomération,

- Affichage du logo des partenaires dans l'invitation envoyée aux entreprises,

CONSIDERANT l'importance de soutenir des évènements qui permettent de favoriser les rencontres d'affaires, les synergies inter-entreprises, et l'émergence de nouveaux marchés,

Le bureau, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 1 500 € au GIC pour l'organisation du salon Résalia à Châtellerault le 29 novembre 2012,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier, dont la convention de partenariat ci-jointe.

La dépense sera imputée à la ligne budgétaire 94.1/6574/4300.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Transmis à la sous préfecture, le 23/10/12, n° 7084

Publié au siège de la CAPC, le 23/10/12

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La directrice générale adjointe

Emmanuelle ADAM